

2570 mieux dans un système comme celui-là que barré dehors à – 30. Le système des Bixi, en revanche lui, ce sont des vélos très lourds, je les ai déjà utilisés et c'est horrible pour monter une côte, je veux dire, en plus c'est froid, ce n'est pas très agréable. Donc ce système-là permettrait d'avoir son propre vélo à un coût beaucoup moindre.

LA PRÉSIDENTE :

2575 De toute façon, le Japon va inventer de nouvelles technologies. Tout à coup, on aura des modules à 1 000 quelques.

M. FLORIAN COLLET :

2580 Oui, oui, ils sont capables.

LA PRÉSIDENTE :

2585 Monsieur Collet, nous vous remercions. C'était les questions que nous avions.

M. FLORIAN COLLET :

Merci à vous.

2590 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous sommes à madame Stéphanie Richard pour l'École Saint-Léon-de-Westmount. Madame Richard, quand vous êtes prête.

2595 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

Bonsoir, Madame la présidente! Bonsoir aussi Monsieur Vieira et Madame Landry! Mon nom est Stéphanie Richard, je suis présidente du conseil d'établissement de l' École Saint-Léon-de-Westmount. Je suis ici en tant que porte-parole du conseil d'établissement de l'école et c'est un conseil qui représente les parents des 740 élèves qui fréquentent l'école, qui est une école de la Commission scolaire de Montréal.

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'un conseil d'établissement est composé de parents, d'enseignants et le membre de la direction. Donc ici ce sont vraiment les parents qui sont des membres élus au conseil d'établissement qui ont préparé et qui ont déposé le mémoire dont vous avez certainement eu la chance de prendre connaissance.

LA PRÉSIDENTE :

2610 Tout à fait.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

Donc on vous remercie pour cette opportunité d'échanger d'ailleurs sur le projet. Et donc sans lire l'ensemble du mémoire, puisque vous avez déjà pu en prendre connaissance, je vais plutôt m'attarder aux grandes lignes des recommandations. Et je suis accompagnée ce soir par les membres du conseil d'établissement. Donc avec moi, Ève Riopel, Anaïs Gerzi, Reza Assadi, Andrea Cardarello et aussi Patricia Grzesiak. C'est vraiment un travail collectif qui a été fait avec le dépôt du mémoire.

2620

LA PRÉSIDENTE :

Bienvenue à toutes.

2625 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

2630 Merci. Donc la communauté scolaire de Saint-Léon est vraiment très inquiète actuellement du problème de surpopulation qui touche l'école. C'est un enjeu fondamental tant pour les élèves et les parents du quartier mais aussi pour le développement du quartier et plus globalement aussi, pour le développement du centre-ville de Montréal.

2635 Donc le conseil d'établissement qu'on appelle donc le CÉ désire faire valoir ce soir l'importance d'intégrer au projet immobilier Devimco une première école de quartier pour desservir la population du centre-ville.

2640 Ce qui est important de savoir, c'est qu'au cours des deux dernières années, le CÉ a été très actif et a entrepris plusieurs démarches auprès des différentes instances pour les sensibiliser à la question de la surpopulation et les amener à l'adoption de solution concrète. Entre autres, le CÉ a envoyé des communications au ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx, s'est entretenu et a échangé plusieurs fois avec monsieur Jacques Chagnon qui est député de Westmount-Saint-Louis ainsi que son attaché politique qui est ici présent ce soir, s'est entretenu également avec les élus de la Ville de Westmount qui ont d'ailleurs déposé un mémoire à l'OCPM.

2645 Nous nous sommes également présentés à deux reprises au conseil d'arrondissement de Ville-Marie qui est présidé par monsieur Coderre. Nous avons échangé avec monsieur Shanahan qui est ici ce soir aussi, qui est conseiller élu au district de Peter-McGill et nous avons collaboré de façon très, très serrée dans les dernières années évidemment avec les commissaires scolaires Marie-Josée Mastro Monaco et madame Stéphanie Bellenger-Heng qui est également présente ce soir.

2655 Donc dans tous les cas, les instances rencontrées ne sont certainement pas contre la vertu. Tout le monde s'est montré extrêmement sensible à la situation actuelle mais aucune solution tangible n'a encore été proposée pour trouver une issue permanente à l'enjeu de la surpopulation qui sévit actuellement.

2660 Donc je vais tomber dans le vif du sujet, vous donner quelques faits qui ont déjà mentionnés dans le mémoire. Donc entre autres actuellement, à cause de la surpopulation qui sévit à l'école, on a dû couper dans les services. Donc on a fermé la bibliothèque, on a fermé la salle d'ordinateurs, on manque de plateau d'éducation physique, on a fermé le local dédié à l'anglais et on a un manque flagrant d'espace pour les services de garde et les services spécialisés.

2665 Ce qu'il faut savoir aussi, c'est que la surpopulation a amené le transfert des élèves du territoire dans un deuxième établissement qui est l'Annexe Charlevoix, qui est située dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Donc cette année, nous avons 120 élèves du territoire qui sont scolarisés à l'Annexe Charlevoix, espace dans l'édifice principal de la rue Clark. Et aux yeux de tous, il ne fait aucun doute que l'Annexe ne peut être considérée qu'en tant que solution temporaire parce que physiquement, l'Annexe est située de l'autre côté de la 720 qui est vraiment une barrière physique importante pour le transport et pour le déplacement des élèves de l'école.

2675 Donc nous sommes vraiment dans une situation où il devient urgent d'agir. La capacité d'accueil de l'école est de 620 élèves, elle est à pleine capacité, elle a déjà atteint 670 élèves au bâtiment principal et comme je vous mentionnais plus tôt, il y a déjà 120 élèves qui sont scolarisés à l'Annexe Charlevoix.

2680 En termes de croissance, ça a été mentionné un petit peu plus tôt ici, on a dû accueillir 200 élèves de plus dans les quatre dernières années et ça correspond aux prévisions de la CSDM qui sont d'environ 50 nouveaux élèves par année à accueillir sur le territoire de l'école. On prévoit donc d'être rendu à 935 élèves d'ici 2019, donc c'est plus de 300 élèves de plus que la capacité d'accueil de l'école. Et ça, ça se rajoute... Les prévisions de la CSDM vont être bonifiées par les objectifs aussi de la Stratégie centre-ville qui est d'accueillir 50 000 nouvelles familles comme vous savez dans les quinze prochaines années.

2685 Également, l'école fait face à un territoire immense. Donc pour ceux qui ne sont pas au
courant, le territoire de l'école passe au nord par Camillien-Houde, au sud, bien sûr, c'est
l'autoroute Ville-Marie, à l'est, c'est la rue Robert-Bourassa et à l'ouest, c'est la rue Victoria dans
Westmount. Il y a environ 50 % des élèves de l'école qui viennent de la Ville de Montréal et
majoritairement du centre-ville. Donc c'est vraiment une école qui finit par desservir entièrement
2690 la population du centre-ville puisqu'il n'y a pas, sur le territoire, d'autre école publique primaire.

En termes de démographie, ça correspond tout à fait au profil démographique qui avait
été mentionné par rapport à la langue qui est parlée dans le centre-ville. Donc 75 % des élèves
de l'école qui n'ont pas le français comme langue maternelle et ça apporte des défis de
2695 francisation importants et d'intégration également dans la communauté.

Donc on se retrouve aussi dans une situation où, en fait, la population du centre-ville est
orpheline d'une école de quartier et donc est desservie par l'École Saint-Léon mais on ne la
considère pas nécessairement de par le manque de proximité comme une école de quartier.
2700 Pour vous donner un exemple, les enfants du centre-ville doivent parcourir entre 20 et
40 minutes pour se rendre à l'école, selon s'ils vont... Et ça, c'est le temps moyen qui peut être
augmenté selon où on se situe physiquement dans le centre-ville et en termes d'autobus
scolaire, on parle d'un trajet de 30 à 50 minutes et ça, sachant que le transport scolaire n'est pas
offert après la 3e année. Donc on a vraiment des enfants qui doivent faire ce trajet-là matin et
2705 soir avec les parents, sans avoir accès au transport scolaire.

Donc pourquoi le Children's et pourquoi sommes-nous ici ce soir pour vous présenter les
grands points de notre mémoire? En fait, pour nous, il est essentiel donc qu'une première école
de quartier puisse voir le jour et soit aménagée au centre-ville, et ce, vous comprendrez, le plus
2710 rapidement possible. Les demandes d'agrandissement qui ont été présentées pour agrandir
l'École Saint-Léon, même si elles étaient acceptées, ne suffiraient pas à la demande si on se
base sur les prévisions d'achalandage. Et la CSDM ne possède pas d'autres immeubles
excédentaires pour combler la demande.

2715 On parlait un peu plus tôt de l'édifice du 1230, de la Montagne. Cet édifice-là a une trop petite capacité d'accueil. On parle d'un édifice patrimonial qui coûterait entre 16 et 19 millions \$ à être reconstruit pour accueillir seulement huit classes alors que nous avons déjà sept classes qui sont à l'Annexe. Donc on a besoin vraiment d'avoir une école qui va pouvoir avoir une plus grande capacité.

2720 Par ailleurs, je vous parle de faits par rapport à la fréquentation et par rapport aux besoins et aux prévisions d'école. L'implantation d'une école primaire dans le secteur serait complètement alignée avec la vision du PPU des grands jardins qui a été adopté en 2012 pour adapter les lieux au milieu de vie, s'adapter au milieu de vie de la clientèle et offrir aux familles et
2725 aux personnes âgées des services et des équipements adaptés. Donc c'est complètement aligné avec ce qui avait déjà été proposé.

D'autres considérations que je vous mentionnerai en rafale par rapport à la présence d'une école au centre-ville. On parle de respecter la vocation de l'endroit qui est un endroit qui
2730 était dédié aux enfants, pouvoir en redonner une partie aux enfants. Favoriser évidemment le transport actif, les déplacements piétonniers en réduisant l'utilisation de voiture de par la présence d'une école qui serait vraiment une école de quartier. Et aussi on veut briser le cycle de l'exode vers les banlieues et l'étalement urbain tel que supporté par la Stratégie centre-ville.

2735 Donc au niveau des recommandations, dans notre mémoire, nous avons trois grandes recommandations. La première, c'était vraiment d'établir une école sur le site du Children's. Donc c'est une école au bon endroit pour répondre aux besoins de Peter-McGill ainsi qu'aux aspirations des résidents qui ont choisi de vivre au centre-ville.

2740 Deuxièmement aussi, c'est une école de quartier pour une meilleure qualité de vie tout en répondant aux objectifs de développement durable et de santé publique.

Et troisièmement, c'est une vision centre-ville pour les dix à quinze prochaines années. La Stratégie centre-ville a des ambitions pour les trente prochaines années. On pense que si on

2745 est capable du moins d'attaquer les besoins pour les dix à quinze prochaines années, on aura déjà fait un très grand pas.

2750 Donc nous souhaitons que l'évaluation des besoins pour une école soit évaluée en fonction des prévisions qu'on considère pour les dix à quinze prochaines années. Et pour faire suite au dépôt du mémoire, on voulait vraiment s'assurer qu'on avait le support de la communauté. Évidemment, on est six personnes du conseil d'établissement qui sommes ici ce soir mais on représente l'ensemble des parents et nous avons fait circuler une pétition à cet effet. En environ deux semaines, incluant la relâche, nous avons réussi à avoir plus de 400 signatures, 420 signatures dont des signatures de 300 parents de l'école. Donc c'est de démontrer le support et l'appui que nous avons au sein de la communauté.

2760 Pour terminer, le CÉ appelle donc à la mobilisation et à la collaboration de tous les intervenants clés dans le dossier. Nous sommes vraiment convaincus qu'avec une volonté politique réelle, les différents intervenants qui sont appelés à interagir justement sur le dossier, quand on parle du promoteur immobilier Devimco, de la Commission scolaire, bien sûr, de Montréal, la Ville de Montréal et le gouvernement, on pense que si on a vraiment une volonté de faire avancer ce dossier-là qui est un besoin réel pour la communauté, on va être en mesure de trouver et de prouver que l'intégration d'une école primaire de quartier dans le projet du Children's est non seulement possible mais qu'elle permettra aussi un rayonnement partout au Québec et plus largement au Canada par la démonstration d'une innovation dans la façon de bâtir nos écoles et nos communautés dans un contexte urbain dense. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

2770 Merci, Madame Richard. Quelques questions. Avez-vous idée à ce moment-ci du nombre de classes que cette école pourrait avoir?

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2775 Mais comme mentionné un peu plus tôt, on veut vraiment une école qui va répondre aux
besoins des dix à quinze prochaines années. Le nombre de 21 avait été mentionné par la
CSDM. Je pense que l'évaluation doit être faite avec les professionnels qui vont pouvoir évaluer
les besoins futurs, donc la fréquentation qui serait de par la démographie naturelle et aussi par le
fait qu'il y a la Stratégie centre-ville. Donc je pense que les différents intervenants doivent
2780 vraiment se parler pour qu'on n'ait pas... Actuellement, en tant que parents, on a seulement la
vision de ce qui est prévu par la CSDM mais non n'a pas le portrait global.

LA PRÉSIDENTE :

2785 Oui, je comprends, mais c'est simplement pour avoir un ordre de grandeur parce qu'une
fois cela dit, on sait qu'après ça, les classes, c'est tant d'élèves dedans, puis tant de superficie,
puis avec la classe viennent des services accessoires, puis bon... Parce qu'on a vu, je pense
dans un autre mémoire, huit classes, donc classes de primaire plus maternelle. Là, vous
intégrez, vous, tout de suite, sur un horizon de dix, quinze ans.

2790

Mme STÉPHANIE RICHARD :

Oui.

2795

LA PRÉSIDENTE :

Prévoyons donc l'accueil plutôt que de dire dans quelques années...

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2800

Oui, absolument.

LA PRÉSIDENTE :

2805 L'école est à capacité, ça va en prendre une.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2810 Exactement. Si on regarde actuellement l'Annexe que nous utilisons comme deuxième emplacement, comme je vous mentionnais, on a déjà 120 élèves qui sont déplacés et donc ça représente environ sept classes. Et l'édifice du 1230 de la Montagne qui avait été considéré, qui est d'ailleurs un édifice patrimonial, avait comme capacité huit classes et on est d'avis que c'est beaucoup trop peu étant donné...

2815 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce n'est pas suffisant.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2820 Tout à fait. C'est totalement insuffisant et donc tant qu'à construire une école, aussi bien adresser les besoins globalement.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

2825 Vous avez un commentaire fort intéressant quand vous parlez ici d'innovation dans la façon de bâtir les écoles et les communautés dans un contexte urbain dense. Mais de quelle innovation parlerait-on exactement dans ce cas-ci?

2830 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

2835 Bien ça peut être dans la façon dont il va être conçu et comment il va s'intégrer dans son milieu. Je pense que c'est dans cet espace-là. Encore une fois, on est dans un contexte urbain dense. Donc est-ce qu'il y a d'autres façons de considérer l'école comme une petite école avec forcément sa cour d'école en arrière qui lui est privée. Un peu plus tout, monsieur Hajaly mentionnait d'avoir un droit pour pouvoir faire pratiquer des sports avec des poteaux pour jouer au basketball. Mais on pourrait très, très bien concevoir avoir une cour d'école qui est utilisée en soirée et en fin de semaine par l'ensemble de la communauté.

2840 Donc c'est ce type d'innovation qui peut dépasser l'innovation architecturale que d'avoir une cour d'école sur le toit d'un bâtiment. On est vraiment loin d'être des experts en architecture mais l'innovation peut passer dans la façon dont le projet va être conçu globalement.

2845 **M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

2850 Si je peux enchaîner sur cet aspect-là, en tant que parent, qu'est-ce que vous pensez de cette hypothèse – parce que c'est une hypothèse qui a été mentionnée – de faire sur le toit un ou deux basilières, de faire la cour là. Est-ce qu'en tant que parent et tant qu'à y aller pour les questions de sécurité de l'ensemble de l'endroit, etc., question de transport, etc., comment est-ce que vous voyez cette question?

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2855 Dans l'ensemble, on s'est questionné en tant que parent, à savoir, on savait peut-être que vous nous demanderiez quelle était notre école idéale, si on pouvait rêver un peu. La première chose est vraiment je vous dirais au niveau de la sécurité des enfants et la sécurité des déplacements. Donc encore une fois, on n'est pas les mieux placés pour être capable de dire qu'est-ce que ça sous-tend d'avoir une cour d'école sur un toit, sachant qu'il y a peut-être jusqu'à treize étages, si je ne me trompe pas à un édifice. Donc pour les déplacements des élèves, 2860 qu'est-ce que ça signifie au niveau de leur sécurité...

LA PRÉSIDENTE :

Dans ce cas-ci, on parlait de basilaire plutôt, donc c'est moindre.

2865 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

C'est un peu plus bas.

LA PRÉSIDENTE :

2870

Mais on s'entend que ça prend tout de même de très bons garde-corps.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2875 Oui, exactement. Donc encore là, la sécurité va être au cœur mais on n'est pas les experts pour pouvoir se pencher.

LA PRÉSIDENTE :

2880

Mais vous êtes ouverts – en fait, le sens de ta question, si je peux me permettre – c'est que vous êtes ouverts à toute innovation tant que celle-ci respecterait les préceptes de base de sécurité.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2885

Oui. Puis dans nos souhaits également, c'est que cette école-là puisse voir le jour rapidement. Je pense que les chiffres sont extrêmement probants. Comme je vous dis, on a eu le support de l'ensemble des intervenants à qui on a parlé mais on désire voir le projet naître et rapidement.

2890

2895 Et de ce qu'on avait vu, souvent l'école est le dernier élément d'un projet mixte de cette sorte à être construit et donc évidemment, étant donné que les besoins sont grands dès maintenant, et sont critiques, et nous sommes déjà en manque d'espace, évidemment la sécurité des enfants est importante mais le délai aussi dans lequel un tel projet pourrait être livré est un paramètre important pour nous.

LA PRÉSIDENTE :

2900 Sur l'aspect... Bon, avec une classe viennent toutes sortes de services. Seriez-vous ouverts... Bon, on sait qu'il y a un centre communautaire, sauf indication contraire, le centre communautaire se ferait. Est-ce que dans votre vision de parent toujours, il y a des services à partager possibles avec le centre communautaire? Seriez-vous ouverts à une telle chose?

2905 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

D'emblée, je pense que oui. Encore une fois, c'est une population dense, urbaine, qui est très dense. Donc il faut qu'il y ait un partage des services. Donc au niveau des équipements, évidemment d'avoir accès à la bibliothèque, puisqu'il va y avoir une bibliothèque à proximité...

2910 **LA PRÉSIDENTE :**

Bibliothèque, cafétéria.

2915 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

2920 Exactement. Puis par rapport au centre communautaire dont vous parlez, bien si le centre communautaire est muni de gymnase, bien ça pourrait être très bien l'endroit pour pouvoir donner les cours aux enfants, en sachant qu'il y a des mesures de sécurité qui doivent être mises en place pour que les lieux soient sécurisés. Mais oui, nous sommes tout à fait ouverts à ce genre de proposition.

LA PRÉSIDENTE :

2925 Est-ce qu'il y a des nuisances potentielles que vous voyez d'installer une école dans un complexe mixte où, par exemple, il est prévu de la circulation de livraison à l'intérieur du site, de façon contrôlée, ça va de soi, mais est-ce que vous anticipez... Au fond, versus une école sur son lot et son terrain propre avec sa cour clôturée et l'accueil des autobus scolaires. Est-ce que ça prend des autobus scolaires dans ce projet d'école d'ailleurs?

2930 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

Ça, il faudrait... Mon Dieu, je pense que la politique, c'est d'être... Il faudrait demander à la CSDM la question de la politique pour le transport scolaire. Je crois qu'il faut être à plus d'un kilomètre de l'école pour avoir le droit à ce service. Donc il faudrait voir le territoire étant donné qu'il est quand même assez large, si certains élèves auraient droit au transport scolaire.

2935

LA PRÉSIDENTE :

Ça me ramène à la question de nuisances. Est-ce que, comme comité de parents, vous voyez d'éventuelles nuisances, par exemple, des camions de livraison qu'il ne faudrait pas avoir à l'heure des récréations ou...

2940

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2945 Ou l'heure d'arrivée le matin ou l'heure le soir.

LA PRÉSIDENTE :

Par exemple.

2950

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2955 Il y a déjà ce genre de restriction-là qui existe dans l'école. Les livraisons sont normalement faites après la rentrée des classes et après la sortie des élèves, justement pour la sécurité du...

LA PRÉSIDENTE :

2960 Oui, mais là on parle d'un projet qui a un hôtel, des commerces, des logements, du logement social, etc. Donc ce n'est pas seulement la livraison pour l'école, la livraison pour un complexe mixte.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2965 Au complet. Écoutez, encore là une fois...

LA PRÉSIDENTE :

2970 Vous n'êtes pas à ce niveau de détail.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

2975 Non, on n'est vraiment pas du tout à ce niveau de détail là parce qu'on pense qu'une fois qu'on peut statuer sur le besoin d'une école, il y aura une façon d'élaborer le projet pour répondre à l'ensemble de...S'assurer que le projet s'intègre dans un contexte commercial et communautaire également.

Mme ÈVE RIOPEL :

2980 Je me permets d'ajouter en fait, je veux juste... Je me permets de rajouter, moi, c'est Ève Riopel, enchantée, qu'en fait comme parents qui avons décidé de s'établir au centre-ville, les

camions de livraison, la circulation, ça fait partie de l'environnement dans lequel on accepte de vivre. Ça fait que je pense que si on revient avec le prémisses de sécurité, je pense que dans un contexte de bon voisinage, il y a moyen de trouver des façons de s'arranger.

2985

Puis juste pour revenir sur la partie de l'école, les 120 élèves qui sont à l'Annexe Charlevoix, eux traversent la 720 soir et matin et ils sont à côté de chemin de fer. Ça fait que déjà là, il y a des nuisances. Donc on aime mieux les avoir tout le monde ensemble en haut...

2990

LA PRÉSIDENTE :

Du même côté de l'autoroute.

Mme ÈVE RIOPEL :

2995

... avec la réalité de vivre en ville que... Voilà.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

3000

Alors on a bien compris que la commission scolaire ne serait pas propriétaire d'aucun terrain ou d'aucun bâtiment plutôt dans le centre-ville. Compte tenu de l'ampleur des démarches que vous avez faites et certainement du bon accueil de cette demande-là que vous faites, est-ce qu'il y a d'autres propositions sur la table ou d'autres propositions que vous imaginez en termes d'accès à des bâtiments ou des terrains pour le projet d'école?

3005

LA PRÉSIDENTE :

Dans le voisinage.

3010 **Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :**

Bien sûr, oui.

3015 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

C'est-à-dire sur le terrain du Children's?

LA PRÉSIDENTE :

3020 Non. Est-ce qu'il y a d'autres endroits que vous êtes à réfléchir...

Mme STÉPHANIE RICHARD :

Non, absolument pas.

3025

LA PRÉSIDENTE :

Non.

3030 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

3035 D'où l'importance actuellement dans tous les éléments... Toutes les solutions possibles qui ont été envisagées pour pouvoir travailler sur la surpopulation à l'école actuellement, dans le moyen ou long terme, ont été rayées de la carte. Donc actuellement, nous n'avons aucune solution à moyen terme pour une école. Donc il n'y a pas d'autres emplacements qui ont été ciblés pour une école. À ma connaissance, bien sûr.

Mme DANIELLE LANDRY, commissaire :

3040 Môme dans des scénarios de cohabitation avec la commission anglophone, *English Montreal School Board*?

Mme STÉPHANIE RICHARD :

3045 D'un point de vue parents, nous sommes absolument ouverts à cette cohabitation-là. Je pense que nous sommes d'avis que l'éducation est un bien public et qu'il revient à l'ensemble de la communauté que ce soit donné en français ou en anglais. Donc on serait absolument ouvert à ce genre de collaboration-là, s'il y avait des pourparlers à cet effet, pour soit le site du Children's ou pour n'importe quel autre site, puisque *l'English Montreal* a le problème inverse. Donc c'est un
3050 manque de fréquentation de leurs écoles.

M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :

3055 Si je peux enchaîner parce que j'avais cette question, ma collègue me l'a volée. Justement, je comprends cette cohabitation dans votre esprit, est-ce que ça ne vient pas complexifier un peu toute la question et que ça risque justement... parce que ça va demander beaucoup plus d'arbitrage, de négociation, etc., risque de mettre en péril l'existence d'une école francophone, par exemple?

3060 **Mme STÉPHANIE RICHARD :**

Une cohabitation avec...

M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :

3065 D'avoir une cohabitation anglophone/francophone, par exemple, qui supposerait une négociation avec *l'English School Board* et la Commission de Montréal.

Mme STÉPHANIE RICHARD :

3070

Ça demande probablement plus de pourparlers des commissions scolaires. D'un point de vue parents, pour moi avoir mon enfant qui cohabite avec une autre commission scolaire...

M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :

3075

Non, mais je comprends, mais vous n'avez pas peur que ça devienne trop complexe et que ça finisse par retarder tout le projet?

Mme STÉPHANIE RICHARD :

3080

Si vous me demandez mon avis à moi, Monsieur, il ne devrait pas y avoir deux commissions scolaires, puis on devrait regarder les bâtiments qui appartiennent à l'ensemble des deux commissions scolaires de Montréal et ça devrait être partagé. On ne serait pas en train d'avoir cette conversation-là.

3085

LA PRÉSIDENTE :

3090

You asked for it. C'est une excellente réponse. Ça fait le tour. Votre propos est très clair et la représentation que vous avez ce soir avec les parents qui vous accompagnent en dit long sur à la fois l'urgence mais l'intérêt de votre conseil est ouvert à une nouvelle façon de faire des écoles, sans doute. Et dans la mesure où ce projet est aussi un projet phare au sens de l'intégration de logements sociaux et abordables sur le site, il n'est pas interdit du tout de rêver à ce qu'il soit précurseur en termes d'intégration d'une école. Alors je vous invite à continuer à pousser sur cette idée. Je vous remercie beaucoup, Madame Richard et Mesdames à côté.

3095

Mme STÉPHANIE RICHARD :

Merci beaucoup.

3100 **LA PRÉSIDENTE :**

J'inviterais maintenant - on est toujours dans les temps, je vous félicite, vous êtes formidables, monsieur Bruno Chartrand comme dernier intervenant ce soir. Monsieur Chartrand, bonsoir, bienvenue!

3105

M. BRUNO CHARTRAND :

Moi, c'est simplement une opinion.

3110 **LA PRÉSIDENTE :**

Nous vous écoutons.

M. BRUNO CHARTRAND :

3115

Je souhaite transmettre mon point de vue à l'Office de consultation publique à propos du projet de développement immobilier présenté par l'entremise Devimco. Trop souvent les développeurs mettent sur pied des projets dont l'unique objectif est de maximiser leurs profits sans tenir compte des besoins de la communauté, des impacts négatifs que cela peut engendrer sur les gens.

3120

C'est pour cela que le processus de consultation de la Ville de Montréal est important et que les citoyens devraient s'y intéresser davantage. Il faut éviter de prendre des décisions à courte vue dont les retombées à long terme pourraient s'avérer lourdes de conséquences sur le développement social. Sans un relatif consensus social, il y a un risque que les choix qui sont

3125